



C.C.A.S. D'ISNEAUVILLE (Seine-Maritime)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
10 AVRIL 2025

Délibération n° 2025/12

Date de la convocation : 03/04/2025
Membres en exercice : 11

Membres présents : 10
Représenté : 01

La commission administrative du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoquée, s'est réunie au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Sylvie LAROCHE, Présidente.

Etaient présents : Sylvie LAROCHE, Marie-Pierre PADULAZZI, Odile BREANT, Béatrice NUGEYRE, Brigitte MOREL, Véronique PETEL-GRAUX, Paulette PICARD, Marie-Thérèse CUVIER, Christiane HONORE, Marie-Paule BONHOMME.

Formant la majorité des membres en exercice

Absentes excusées : Claude HAMEL procuration à Marie-Pierre PADULAZZI

Secrétaire de séance : Brigitte MOREL

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025 : RESIDENCE AUTONOMIE

VU – le débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu lors de la séance du conseil d'administration du 17 mars 2025,

VU – le projet de Budget Primitif adressé aux membres du conseil d'administration,

Le conseil d'administration constate que la présentation du Budget Primitif 2025 est claire et précise et n'émet aucune remarque et observation.

Le conseil d'administration prend note que ce budget pourra faire l'objet de décisions modificatives en cours d'année selon les évolutions de certaines dépenses et recettes.

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, adopte le Budget Primitif 2025 pour la Résidence Autonomie « Le Vieux Colombier » selon le document joint.

Le secrétaire de séance,
Membre du conseil d'administration,
Brigitte MOREL

Transmis en Préfecture : 24 avril 2025
Affichage : 24 avril 2025



Pour copie conforme,
La Présidente,

Sylvie LAROCHE

